Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 43 (1905)

Heft: 15

Artikel: Un chirurgien de jadis

Autor: Golay, Jaques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dois qui réfléchit avant de s'aventurer, sans avoir l'air trop curieux, en amateur.

— Ah! c'est « Audiuste », fait-il.

Audiuste est debout sur le seuil de sa cave. Il lève un doigt et cligne de l'œil. Mimique connue.

— Hum, pense Gabriel, c'est bien chanceux... les femmes à la vigne... il est passé six heures...

Mais le doigt s'agite, en mêmetemps Audiuste fait, de la tête, un signe que Gabriel comprend sans aide de dictionnaire:

— Allein! Dépatze-té.

Cependant, il hésite encore. Il regarde sa paille, il regarde le chemin, il regarde Audiuste — de côté, toujours prudemment, sans en avoir l'air — il regarde le ciel. Ah! si seulement on apercevait un nuage! Un nuage gros comme une tête de mouton, une « niole » quelconque, présageant, plus

ou moins, pluie et vent — comme M. Capré. Quelle belle excuse pour ne pas aller à la vigne... Mais bast! le ciel est d'un bleu superbe. Pas le moindre flocon blanc ou gris.

- T'einlève-t-il pas!

- Pst! Pst!

Cette fois, l'appel se fait violent: Audiuste s'impatiente. Gabriel détourne la tête de son côté et voit le camarade hausser les épaules et rire de façon goguenarde

— Il se moque de moi, ce « dieusard »... Ah! ben, sera pas dit qu'il aura comme ça le dessus. Tu veux rire, on rira deux.

Et repoussant dans le bassin les paquets de paille, il fait demi-tour, remonte l'unique rue du village jusque devant la maison d'école, à quelques mètres plus haut que la cave d'Audiuste, puis il s'arrête pour lire soi-disant les publications affichées au pilier public, mais en réalité pour inspecter les alentours, afin de n'être pas vu par quelques curieux capables de renseigner la Sophie... Enfin, satisfait de l'apparence des choses, il revient rapidement sur ses pas, en longeant les murs, jusqu'à la porte de la cave et s'y engouffre... De ma fenêtre, j'entends un double éclat de rire...

Les femmes, à la vigne, attendront longtemps leur paille de lève.

Le Père Grise.

Coquilles.

Un de nos lecteurs signale à notre attention l'article *Huttwil* du *Dictionnaire géographique* de la Suisse, de Knapp et Borel.

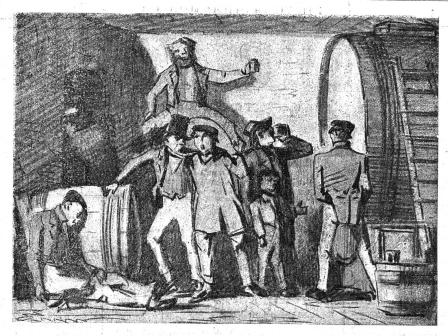
Nous y lisons cette phrase énigmatique:

Il s'y tint deux landsgemeinde; on y cutadiset adopta le pacte d'alliance des paysans.

Qu'est-ce que cela peut bien signifier?*

Ce petit casse-tête typographique rappelle la célèbre coquille qui fit bondir Druey en 1845, et pour cause: Le gouvernement, après la retraite en masse des ministres qui s'étaient refusé à exécuter ses instructions, adressa au peuple un manifeste où il exposait les raisons de cet exode. Druey avait corrigé les épreuves et donné le bon à tirer. Quelle ne fut pas sa

* Les déchiffreurs de devinettes auront bientôt compris qu'il s'agit d'une inversion de syllabes et que « cutadiset » renferme les mots « discuta et ».



PARTIE DE CAVE

Reproduction d'une fresque de M. A. Béguin, à Saint-Légier.
PRÉTÉ PAR C. PACHE-VARIDEL, IMPRIMEUR

stupéfaction, quand l'imprimeur envoya au Château le paquet des affiches, de lire un entète libellé en gros caractères comme suit :

PROCLAMATION AU SUJET DES MONSTRES DÉMISSIONNAIRES

Monstres au lieu de ministres!

Druey courut lui-même chez l'imprimeur et lui administra une leçon qui n'était pas piquée des vers.

- Mais, monsieur le conseiller, fit l'imprimeur, vous avez corrigé vous-même les épreuves!
- C'est exact, mon ami, et j'ai eu le tort de relire trop attentivement le petit texte et de ne pas m'inquiéter des grosses lettres. Mais aussi, pourquoi vous, imprimeur de votre métier, avez-vous làché ces « monstres »?

avez-vous làché ces « monstres »?

Au quartier de la Cité, on n'a pas encore perdu le souvenir de cette coquille... monstrueuse.

Un chirurgien de jadis.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos lecteurs, communication du document que voici:

du Cn GOLAY, Chirurgien, à La Vallée.

Du 14 août 1798.

Le citoyen Nicole se rappellera bien que son beaufrère, Louis Piguet, me vint avertir alors de son hémorrhagie, dont j'appliquai l'appareil dans ce cas et j'y passai la nuit et deux jours . . th. 12.—.— J'ai racomodé en plusieurs fois des cafe-

tières, qui font 2. 6.—
J'ai racomodé deux poches à soupe —. 6.—
J'ai donné plusieurs fois des herbes et
fleurs pour tisanes pour Madame 3. 6.—
Sept quarts de livre grammont 3.10. 6
Pour les emplâtres que j'ai livrés, tant
pour Madame que pour les enfants 2.6.—
Un verre de conserve de genièvre 6
Envoyé quart d'once vésicatoire, disant que c'était pour votre père 9.—
Pour une opiate pour Madame —. 9.—
J'ai ressemelé une paire de souliers 2. 6.—
J'ai beaucoup fait de voyages tant à votre
respect que pour Madame. Vous met-
trez à votre volonté à deux batz par
voyage. Cela ferait 6.—.—
Chenit, ce 19me août 1798.
Grent, cc 19 dout 1700.

Signé: Le citoyen Jaques Golay, Chirurgien. Allez donc trouver aujourd'hui des chirurgiens aussi modérés dans leurs prix. capables de raccommoder également les cafetières et les poches à soupe et de ressemeler les souliers!

La faillite de Napoléon.

On sait qu'en patois le mot « décret » signifie faillite. Voici, à ce sujet, une curieuse anecdote, racontée par M. le pasteur Dumur dans son dictionnaire natois

M.D., châtelain de Château-d'Œx, faisait, au temps du premier empire, un grand commerce de fromages. Ses affaires l'appelant un jour à Paris, il prend avec lui son domestique de confiance, David P., de Rougemont, pour surveiller le convoi de marchandises. Les affaires terminées, M.D. se fait un plaisir de piloter son fidèle serviteur et de

lui faire voir les merveilles de la grande capitale. Il le conduit d'abord aux écuries de l'empereur. Là, David est enchanté du nombre des chevaux, de leur beauté, des soins qu'on leur donne et surtout de l'étendue et de l'aménagement du local qui leur est consacré. S'imaginant alors qu'il verrait bien d'autres magnificences dans les étables de ses bêtes favorites, de ses chères et bonnes armailles, bien autrement précieuses à ses yeux que des chevaux. bons seulement à occasionner une grande dépense, il dit à son maître:

— Ora, monsu lou tzatelan, vin-no pas vair l'étrabll' ai vatzé ?

L'étrabll' ai vatzé.... Mâ, patifou que t'i,
 l'empereu n'a min dé vatzé! répond M. D

— L'empereu n'a min de vatzé... N'a min dé vatzé... et tant dé tsevô! s'écrie David dans la plus grande stupéfaction. E bin, monsu lou tzatelan, l'é mé David P. que vo lou dio, djamé ci l'omo ne porà teni!...

A quelques jours de là, les deux montagnards sont arrêtés sur les boulevards par une foule rassemblée autour de nombreux tambours qui faisaient une proclamation militaire. Après un roulement prolongé, une voix de stentor s'écrie: « Décret de l'empereur » A ces mots, frappant sur l'épaule de M. D., David lui dit:

— E bin, monsu lou tzatelan, ne l'avé-io pas de?...

- Quié vau-tou dere, m'n'ami?

— Mâ, n'ai-vo pas oiu ?... L'empereur fa décret. (Le Progrès.)

Force motrice. — Un Lausannois, propriétaire de nombreuses vignes à Lavaux, faisait, il y a quelques jours, une promenade en automobile.

Entre le Treytorrens et Rivaz, il rencontre un de ses vignerons

- Hé, bonjour, François, comment ça va?
 Oh! bien voilà, mossieu, on fait aller.
- Avez-vous déjà commencé les travaux?
 On va s'y mettre.

*Il s'agit sans doute ici du châtelain Pierre Descoulayes. Quand, en février 1798, le gouvernement bernois à l'agonie décida de s'adjoindre des délégués des diverses parties du canton, le Pays-d'Enhaut seul était encore fièle à Berne. Ce fut le châtelain Descoullayes qui le représenta